

ETUDE – Travailleurs indépendants : identités, perceptions, besoins

– Edition 2018

La Fondation Travailler Autrement reconduit pour la seconde fois une étude* menée auprès des travailleurs indépendants : salariés portés, auto-entrepreneurs et autres entrepreneurs. Cette étude détermine comment ces acteurs majeurs dans un monde du travail en plein bouleversements perçoivent aujourd’hui leur situation : activité, enjeux, parcours, relation au travail, contraintes, avenir du statut...

Les indépendants fiers de leur liberté et leur autonomie...

Pour 89 % des travailleurs indépendants interrogés l’autonomie et la liberté sont la clé de voûte pour se réaliser et contourner les contraintes du salariat et de l’entreprise. Les autoentrepreneurs plébiscitent avant tout la souplesse financière et la simplicité : 89 % d’entre eux se voient encore indépendants dans les cinq années à venir.

Les indépendants ayant opté pour le portage salarial présentent aujourd’hui un profil plus mixte (49% de femmes contre 38% en 2016) et fortement diplômé. Ils sont très largement d’anciens actifs occupés, et leur travail en tant que salariés portés constitue désormais l’activité principale pour les 3/4 d’entre eux (77% vs 66%). Ils assimilent avant tout leur statut à la liberté et l’autonomie, et sont en majorité satisfaits de leur activité : 91% (vs 92% en 2016). Ils sont très optimistes sur leur avenir professionnel, 84% (vs 80% en 2016) et celui de l’activité indépendante actuelle.

Les auto-entrepreneurs interrogés cette année présentent toujours un profil majoritairement féminin (63% vs 59% en 2016), moins diplômé que les autres profils d’indépendants (42% diplômés du Bac ou inférieur vs 38% en 2016), et dont le travail d’indépendant constitue l’activité principale (81% vs 75%). En termes d’activité, ils exercent toujours très majoritairement leur travail à domicile (87% comme en 2016), et semblent beaucoup plus se concentrer sur une activité B2B exclusive qu’il y a 2 ans (57% vs 25%), pour une clientèle plus diverse qu’auparavant. Ils voient toujours très positivement leur activité (85% d’éléments positifs spontanément mentionnés), principalement par la liberté qu’elle leur accorde, et sont plus satisfaits de cette activité (86% satisfaits contre 82% en 2016).

Quant aux autres entrepreneurs, leur profil est toujours mixte et très diplômé et font aujourd’hui état d’une activité plus tournée vers le B2B exclusif (57% contre 44% en 2016) et le secteur de la santé (18% contre 8%, premier secteur d’activité), avec une clientèle où les TPE/PME sont plus présents que les grandes entreprises. Ils expriment eux aussi une opinion positive (78% d’éléments positifs spontanés utilisés) pour décrire leur activité et surtout la liberté qu’elle leur permet, et sont toujours dans l’ensemble satisfaits de cette activité (81% vs 80% en 2016)

« De manière générale, on constate que ces profils d’indépendants retrouvent bien leurs leviers de motivation initiaux dans leur activité actuelle. Ainsi, l’autonomie dans le travail, la plus grande liberté permise par le statut, et la possibilité de réaliser des missions intéressantes dans un environnement de travail différent, sont des critères essentiels pour leur épanouissement personnel. » explique Patrick Levy-Waitz, Président de la Fondation Travailler Autrement.

... mais en quête d'accompagnement et de protection sociale

Cette étude interroge également les indépendants sur leur volonté de poursuivre leur activité dans les 5 ans à venir et leur préoccupation en terme de protection sociale.

Chez les salariés portés 79% d'entre eux envisagent de continuer (vs 89% en 2016), et 20% d'entre eux sont prêts à envisager l'arrêt de leur travail d'indépendant sur le long terme (vs 11% en 2016). En effet Les difficultés rencontrées dans leur activité semblent s'être accrues, notamment la conquête de clients (69% vs 61% en 2016), la variation des revenus (66% vs 58%) et la solitude du travail (49% vs 34%). 80%). Face à ce risque d'essoufflement, leurs attentes en termes d'offre personnelle pour leur protection sociale augmentent (20% aujourd'hui contre 14% en 2016).

Chez les auto-entrepreneurs, 79% déclarent vouloir poursuivre dans les 5 prochaines années (vs 88% en 2016), et 20% sont prêts à arrêter d'ici 5 ans (contre 12% en 2016). Pour pallier leur difficulté principale, la variation de leurs revenus (79% comme en 2016), ils sont en demande de réseau de contacts pour développer leur business et leurs prestations sociales. En termes de protection sociale, les autres entrepreneurs sont plus nombreux à être couverts par l'assurance maladie (77% vs 71%), une mutuelle ou assurance personnelle (77% vs 72%), mais sont moins assurés RCP (34% vs 54%). Tout comme les portés ou les autoentrepreneurs, ils représentent une volonté moins importante en 2018 de poursuivre l'aventure dans les 5 prochaines années (79% vs 88% en 2016), et 20% sont désormais prêts à arrêter d'ici 5 ans (contre 12% en 2016).

S'ils trouvent toujours un appui auprès de leurs proches (une majorité d'entre eux se dit soutenu par son entourage lors du lancement de leur activité), ils n'en demeurent pas moins **en attente d'accompagnement sur deux points clés** : établir un réseau de contacts pour développer leur business (premier besoin des salariés portés et auto-entrepreneurs), des prestations sociales et en particulier une offre personnelle, et des formations pour savoir mieux s'adapter à une activité par définition très fluctuante.

« Cette étude montre le besoin urgent de prendre en compte le désir d'autonomie des «travailleurs». Il est important de mettre en place les accompagnements solides et les services visant à faciliter la vie de l'indépendant pour lui éviter une précarité de facto adossée à la liberté qu'il appelle par ailleurs de ses vœux (qu'il s'agisse de l'autoentrepreneur, du portage salarial, du travail non salarié...). » conclut Patrick Levy-Waitz, Président de la Fondation Travailler Autrement.

Etudes de la Fondation Travailler autrement :

Etude en 2018 réalisée par Opinion Way auprès de 1 202 travailleurs indépendants consultés par internet du 20 août au 9 octobre 2018.

Etude en 2016 réalisée par ELABE auprès 1 175 travailleurs indépendants consultés par internet du 20 juin au 28 juillet 2016.